



INTRACLUB 2 LLOU

23 janvier 2023

Centre Aquatique Desjardins
560 rue Léon-Harmel, J2G 3G7

Installations :
1, 10 couloirs, 25m

Directeur de rencontre : Pierre Lettre, lesloutresllou@yahoo.ca

Responsable des inscriptions : Pascale Paquet, lesloutresllou@yahoo.ca

Responsable des officiels Xavier Roesch, lesloutres@yahoo.ca

Type d'invitation :
Intraclub– fermée –
Nombre de session 1 sans finale

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec



INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;

**Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **6** épreuves individuelles.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101– Entraîneur(e) des fondements de la natation
 - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.



FORMAT DE LA COMPÉTITION

CATÉGORIES D'ÂGE

Session 1 = 12 ans et -, 13-14 ans, 15 ans et plus

IMPORTANT : Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide, senior
- Toutes les épreuves seront finales par le temps
- Il y aura 1 session

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Les forfaits et modifications aux relais devront être faits 30 minutes avant le début de la session

HORAIRE ET PROGRAMME

Session 1 (catégorie 12 ans et moins, 13-14 ans et 15 ans et plus)

No épreuve	Épreuve	No épreuve
Filles		Garçons
1	50m libre	2
3	50 dos	4
5	100 brasse	6
7	400 QNI	8
9	100 papillon	10
11	100 libre	12
13	50m brasse	14
15	200m QNI	16
17	400m libre	18
19	100 QNI	20
21	50m papillon	22
23	100m dos	24
25	800m libre	26
27	1500m libre	28
29	200m libre	30
31	200m papillon	32
33	200m brasse	34
35	200m dos	36



RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

(S'IL Y A LIEU)

RÉSULTATS

- Disponibles après l'intraclub

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 23 janvier 2023

FRAIS DE PARTICIPATION

- Aucun frais fixe de participation par nageur
- Aucun frais par épreuves individuelles
-



***Pénalité pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.
Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition



Profitez de la **Meilleure Choix**
Numéro d'identification # **00622380**
pour réserver et économiser !

